



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

ASSEMBLEE GENERALE

ROCHEFORT – 19 JANVIER 2019

* La secrétaire procède à l'appel nominatif des clubs, le quorum est atteint.

Clubs présents :

ROC NATATION – OLERON NATATION – CANARDS ROCHELAIS – ROCHEFORT NC
SCS SURGERES – US AULNAY NATATION – CN SUD SAINTONGE

Clubs absents :

CN SAINTES (excusé)

Non excusé : CAHS – NCA

D MARANS et D PONS non réaffiliés.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

La Fédération Française de Natation a voté les changements des statuts, donc des Ligues et des Départements, et c'est pourquoi nous devons adopter nos nouveaux statuts.

M. PERSIGANT procède à la lecture des nouveaux statuts.

Ces derniers sont approuvés à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE

M. PERSIGANT remercie les personnes présentes.

La natation en Charente Maritime se porte bien. Des individualités de plus en plus nombreuses se distinguent dans les bassins.

Des nageurs du département ont intégré la liste haut niveau.

Les actions mises en place pour les clubs fonctionnent.

Le collectif « Perrogon » fonctionne parfaitement et les premiers résultats se remarquent.

Ce collectif doit participer dans quelques jours au meeting de Limoges.

Cette année encore les dossiers CNDS transiteront par le DDJS.

Le Président demande à Mme Vanessa Marolleau de s'occuper du partenariat « vestimentaire ».



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

ASSEMBLEE GENERALE

ROCHEFORT – 19 JANVIER 2019

Il nous faut également trouver des partenariats pour nous aider financièrement et ainsi nous permettre de pérenniser nos actions car le niveau d'accompagnement, de nos partenaires institutionnels, ne cesse de baisser au fil des ans.

Nous accompagnerons toutes les actions programmées en 2018-2019.

La Ligue Nouvelle Aquitaine est la seule qui n'a pas augmenté son nombre de licenciés. c'est – 200 000 € pour la Fédération et la Ligue.

Les clubs ne jouent pas le jeu, c'est un irrespect total des règles fédérales.

Le CN Saintes ne licencie toujours pas, il a quand même annoncé environ 700 adhérents.

Le compte rendu de l'AG de Saintes en 2018 est adopté.

Chaque président de commission présente son compte rendu.

Natation Course : Mme MAROLEAU Vanessa

Natation Estivale : Mme PRAT Caty

Water Polo : M. PERSIGANT

Eau libre : Mme VIGOUROUX explique le principe des différentes compétitions d'eau libre. 29 juin 2019, EDF Aqua Challenge au bassin des chalutiers à LA ROCHELLE.

Formations : Il faut sensibiliser les clubs aux formations offertes par l'ERFAN de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Officiels : Yannick LOIZEAU

FINANCES :

M. Patrick SIMON présente le budget.



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

ASSEMBLEE GENERALE

ROCHEFORT – 19 JANVIER 2019

Propositions de tarifs :

Journée de stage = 54 €

Club labellisé ou 100% licenciés (1adhérent=1 licencié): 27 € pris en charge par le CD – 27 € pris en charge par le club et /ou famille

Club non 100 % licenciés = 54 €

Tarifs des engagements :

2 € pour les clubs club du CD et 3 € pour les clubs extérieurs

Propositions votées et adoptées à la majorité

Questions diverses :

Est-il normal que la compétition de l'ancien territoire prévue au mois de juin se fasse à Pons.

Le club de Pons ne souhaite pas se réaffilier et de plus va être aidé pour cette compétition par un club qui ne licencie pas tous ses adhérents.....

Non effectivement, cela n'est pas normal, il est décidé de ne pas organiser cette compétition à Pons tant que ce dernier ne sera pas réaffilié.

Mme Caty Prat est chargée de contacter Mme Moreau pour lui expliquer la position des membres de l'assemblée générale et lui demander de réaffilier son club dans les quinze jours suivant l'assemblée générale du CD 17.

Dans le cas d'une réponse négative, les membres de l'assemblée souhaitent qu'un autre site soit choisi et ne valide pas l'organisation de cette manifestation sportive à PONS.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h15